

Extrait du Procès-Verbal
Des délibérations du 22 juin 2023
DEL-2023-38

Nombre :

- * de conseillers en exercice : 68
- * de Présents : 36
- * de Représentés : 2
- * de Votants : 38 Pour : 38 Contre : 0 Absentions : 0

Etaient présents : M. André AGOSTINI, Mme Emilie ALBERTINI, M. Dominique ALBERTINI, M. Jean-Claude ALBERTINI, M. Jean-Philippe ALESSANDRI, M. Jean-Charles ANGELINI, Mme Nathalie ANGELINI, Mme Michèle AN TOMARCHI, M. Paul BATTESTI, M. François BERNARDI, M. Benoît BRUZI, M. Gérard CASANOVA, M. Yannick CASTELLI, Mme Marie-Angele DESIDERI, Mme Claudine DEYBER, M. Paul-Jean EMANUELLI, M. Balthazar FEDERICI, Mme Marie-Jeanne FEDI, M. Marc Marie FILIPPI, Mme GANDOIN Sylviane, M. Vital GERONIMI, M. Etienne GIUDICELLI, Mme Marguerite HOURTOLOU, M. Paul INNOCENZI, M. Sébastien LAURELLI, Mme Maryline LEPORATI, M. Joseph PASTINI, M. Toussaint PIERI, M. Antoine POLI, M. Antoine François RODOLPHI, Mme Marie-Odile ROSSI, Mme. Patricia SOULLARD, M. Ange STRAFORELLI, M. DOMINICI Jean-Paul 1^{er} adjoint représentant M. Félix TAMBINI, M. Jean-Sauveur VALLESI, M. Fernand VINCENTELLI.

Absents représentés : M. Pierre ORSINI, Mme Marie-Christine SCOGNAMIGLIO.

Absents : M. Grégory BIAGGI, M. Pascal BIAGGI, Mme Françoise CAMPANA, M. Jean-Joseph CANTELLI, M. Dominique FABRE, M. Marcel FERRARI, M. Toussaint FILIPPINI, M. Jean-Marc FRANCESCHI, M. Jean-Etienne FRISONI, M. Alexandre GAMBOTTI, M. René GATTACCECA, M. Charles GIACOMI, M. Paul-Louis GIANNECCHINI, Mme Alix GIOVANNONI, M. Pierre-Paul HERNANDEZ, M. Roland LAURELLI, Mme Laurence LEONI MAZIERE, Mme Christiane MARIOTTI, M. Jean-François MATTEI, M. Joseph MATTEI, M. Dominique MITRIDATI, M. Enzo OTTOLENGHI, M. Lionel PASQUALINI, M. Xavier PIACENTINI, Mme. Stella PIERI, M. Etienne RAFFALLI, M. Pascal SARTI, M. Pierre-Ange SENCY, M. Michel SORBARA, M. Pierre Jean STEFANI.

Objet: M14 : 80^e anniversaire de la libération de la Corse – Demande de subvention et plan de financement.

NOTA – Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 26 juin 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 15 juin 2023. L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin à quinze heures, le Conseil de la Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la médiathèque de Foelli, sous la présidence de Antoine POLI.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection du secrétaire pris au sein du Conseil, Madame Michèle AN TOMARCHI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

La Communauté de communes souhaite se positionner grâce à un ensemble d'actions d'animation développé au sein de ces 4 composantes géographiques (Casinca, Orezza, Ampugnani et Casaconi), comme territoire mémoriel emblématique dans le cadre du 80^e anniversaire de la libération de la Corse. Cette opération a également comme objectif secondaire de s'intégrer durablement dans la stratégie plus globale de développement et de dynamique territoriale menée dans le cadre de la labellisation « Pays d'art et d'histoire ».

Concrètement, il s'agit d'un projet multiforme et itinérant intitulé « La Castagniccia-Casinca dans la guerre : de la résistance à la fin du second conflit mondial ».

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA CASTAGNICCIA-CASINCA**

Département de la Haute-Corse

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073252-20230622-DEL-2023-38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2023

Notification : 05/07/2023

La thématique débute dès les revendications irrédentistes externes et internes sur la Corse, ce qui donnera la possibilité de bien resituer dans un contexte général les événements précis de septembre 43 et des années suivantes où la Corse et l'actuelle Castagniccia-Casinca deviendront, suite au soulèvement réussi de l'île, la tête de pont des opérations alliées de libération du sud de l'Europe.

Les actions d'animation, de diffusion, de promotion et de transmission du patrimoine lié à ces événements qu'entend porter la communauté de communes se déclineront durant plusieurs semaines (à la fois en jours ouvrés, pour des scolaires, et en week-end, pour le grand public) à partir du 9 septembre 2023 sous la forme :

- D'un cycle itinérant de conférences prononcées par les meilleurs spécialistes du sujet au plus près des lieux de mémoire de la seconde guerre mondiale sur le territoire (Porri, San Gavino, Folelli, Sorbo...) incluant une sélection d'ouvrages traitant du sujet en invitant à ces causeries la librairie itinérante « Cavallu Marinu » ;
- De visites guidées théâtralisées destinées à marcher le long des sentiers sur les pas des résistants. Elles offriront une découverte originale et inédite des hauts lieux de la résistance en Castagniccia-Casinca en mettant notamment en lumière les épisodes se rapportant aux deux grottes de Casinca et d'Ampugnani, celle de Porri et celle de San Gavino ;
- De ré-évocations avec du matériel roulant de l'époque et des uniformes qui seront proposées en collaboration avec des associations locales spécialisées dans ce domaine ;
- D'une exposition inédite (et itinérante également) à préparer à partir d'une sélection de tableaux (qui seront des condensés de photographies existantes ou d'évocation de faits d'armes pour lesquels il n'existe pas de source iconographique). Cette exposition pourrait donner lieu, dans un second temps, à l'édition d'un livret pédagogique (en collaboration avec le réseau Canopé) à destination des scolaires et du grand public.

Le coût de l'opération s'élève à **25 000.00 € H.T.**

Dans le cadre de ce projet, Monsieur le Président propose de solliciter les aides financières de la Collectivité de Corse par le biais de son règlement des aides concernant la mise en valeur du patrimoine ainsi qu'une aide à la direction de la Jeunesse et propose le plan de financement suivant :

Organisme	Taux (%)	Montant H. T
Collectivité de Corse (règlement des aides concernant la mise en valeur du patrimoine)	60%	15 000.00 €
Collectivité de Corse (aide à la direction de la Jeunesse)	20 %	5 000.00 €
Communauté de communes de la Castagniccia Casinca	20%	5 000.00 €
TOTAL	100%	25 000,00 €

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA CASTAGNICCIA-CASINCA**

Département de la Haute-Corse

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073252-20230622-DEL-2023-38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2023

Notification : 05/07/2023

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,**

DECIDE

- **D'approuver** le plan de financement pour le 80^{ème} anniversaire de la libération de la Corse.
- **D'Autoriser** et **mandater** le Président à mener les démarches pour la mise en place du financement de l'opération .
- **D'inscrire** les crédits nécessaires au budget de la Collectivité, aux article et chapitre prévus à cet effet.

Fait à Vescovato les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre,

Le Président,



Antoine POLI